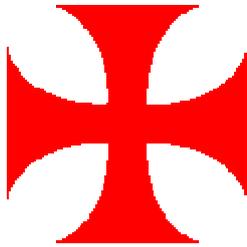


La commanderie de Valcanville

1) Les Templiers



Sur les instances de St Bernard, un Concile se réunit le 14 janvier 1128, dans la cathédrale de Troyes. Le « Maître de la Chevalerie », Hugues de Payns présenta l'Ordre au Concile qui lui attribua une nouvelle Règle. A l'issue du Concile, les frères se séparèrent afin d'obtenir des donations et accélérer le recrutement.

Hugues de Payns se rendit en Normandie pour y rencontrer le duc-roi Henri 1er, puis en Angleterre, et s'embarqua enfin pour l'Orient en 1130.

La fondation de la « Maison du Temple » de Valcanville daterait de cette époque. Toutefois, aucun document ne permet de l'affirmer avec certitude.

Certains auteurs datent la fondation dès l'année 1125 sans apporter de preuves. Cela est peu vraisemblable. Faute de documents, il apparaît logique d'affirmer que la fondation de Valcanville est postérieure au voyage d'Hugues de Payns en Normandie, ou plutôt qu'elle en est la conséquence.

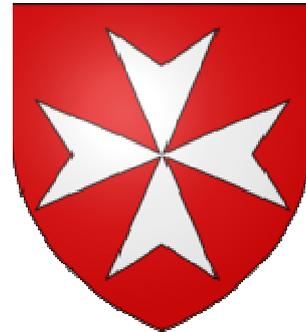
Le premier document attestant de la présence des Templiers à Valcanville, est une charte datant de 1213, confirmé par un terrier de la commanderie (Archives Nationales, S 5466) établi par Guillaume, évêque de Coutances, qui indique que le sieur Hugues de Agre concède à l'ordre du Temple l'église de Valcanville **eclesiam de Valcanvilla** avec le patronage et tous les droits qui y étaient attachés.

Le commandeur avait seul le droit de pêche dans la rivière ainsi que celui d'utiliser les eaux de la fontaine de Canteloup ainsi que celles du Buisson.

En 1307, le curé de Valcanville était frère Jean Vassal, prêtre de l'Ordre du Temple. Nous ne connaissons le nom que d'un seul précepteur de la Maison de Valcanville : frère Henri l'Anglois, sergent, précepteur vers 1299.

Qui était précepteur du Temple de Valcanville quand le 13 octobre 1307, les officiers du roi Philippe-le-Bel se présentèrent à la porte du manoir pour procéder à l'arrestation des templiers qui y étaient présents ? Nous ne le savons pas.

2) Les Hospitaliers



La Bulle du Pape Clément V, « Vos Clamantis », fut lue à l'ouverture de la deuxième session du Concile de Vienne en présence du roi Philippe-le-Bel et de ses trois fils (3 avril 1312) : abolition de l'ordre des templiers avec toutes ses institutions.

Le 2 mai suivant la Bulle « Ad providam Christi Vicarii » réglait la dévolution aux Hospitaliers de St Jean-de-Jérusalem, des biens de l'Ordre du Temple supprimé.

Un an après, les Hospitaliers étaient mis en possession de la Maison du Temple de Valcanville.

LES POSSESSIONS DE LA COMMANDERIE

I - A VALCANVILLE

A. « L'HOTEL » de la COMMANDERIE

Le premier document qui nous donne des détails sur « l'hôtel de la commanderie » date de 1457. Il s'agit du procès-verbal d'une visite

Ladite commanderie n'a point de chapelle. Devant la porte dudit hostel est l'église paroissiale.

Trois grands corps de maisons tous couverts d'ardoise. A l'entrée, une grande salle à cheminée, et près de celle-ci la cuisine, Au-dessus sont les greniers. En l'autre maison, joignant à icelle, a deux chambres à cheminées, à l'étage, et par le bas sont les celliers. Et l'autre corps de maison sert pour grange a mettre les dîmes. Au près une maison couverte de chaume, sous laquelle un pressoir à faire les cidres, et dessus un grenier à mettre les pommes.

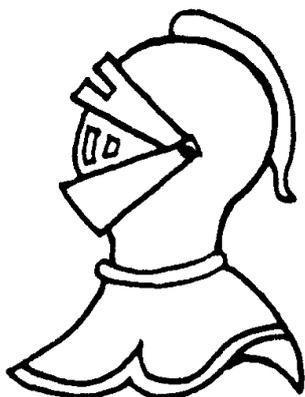
Le dit hostel est clos de murs de pierre, et environné de grands jardins plantés d'arbres fruitiers, et bien fermés de bonnes murailles de pierre

Les bâtiments de la commanderie subirent de grands dommages lors des guerres de Religion et de la Ligue.

On trouve dans le tabellionage rural de Valcanville, un procès-verbal d'une visite faite en 1657. Ce document est très abîmé. Voici ce qu'il est possible d'y trouver, malgré le mauvais état du document:

Le commandeur, frère Henri de Rosnel, conduisit les visiteurs de l'Ordre à la commanderie « qui se consiste en un fort grand bâtiment » et qui contient une grande salle basse, cuisine à côté, deux

chambres hautes, cabinets, granges, le tout pratiquement refait à neuf. Il y a encore un pressoir en très bon état dans la basse-cour. Le commandeur a fait clore de murs les prés voisins de la commanderie.



Vingt ans plus tard de grands travaux sont entrepris par le commandeur Charles du Bois qui « a rebâti la maison seigneuriale de ladite commanderie de fond en comble à la réserve de deux chambres et d'un cabinet ». La dépense pour ces travaux s'éleva à 6591 livres 12 sols.



Il nous faut attendre le XVIIIème siècle pour trouver deux procès-verbaux de visites prieurales donnant de précieux détails sur la commanderie.

La cour seigneuriale est séparée de la basse-cour par un fossé et un petit mur avec une grande porte d'entrée ceintrée en pierres : au milieu de cette cour est un très beau puits, dont la mardelle est en quareaux gris, couvert en bois et construit à neuf.

Au dessus de la grande porte est une croix de Malte sculptée.

Au bout dudit petit mur à gauche en entrant, est une aile de maison servant à usage de grange à froment couverte de grosses ardoises et bâtie de pierres et argile.

A droite de la porte d'entrée, est une autre aile de maison de 30 pieds de long sur 16 de large et 10 pieds de Raze avec deux portes, l'une ceintrée et l'autre quarrée : faisant une écurie et étable, dont le comble forme un grenier à foin, couverte en paille.

La maison manable, en face de la grande porte est au milieu de ces deux ailes, lequel manoir nous avons trouvé contenir environ 100 pieds de

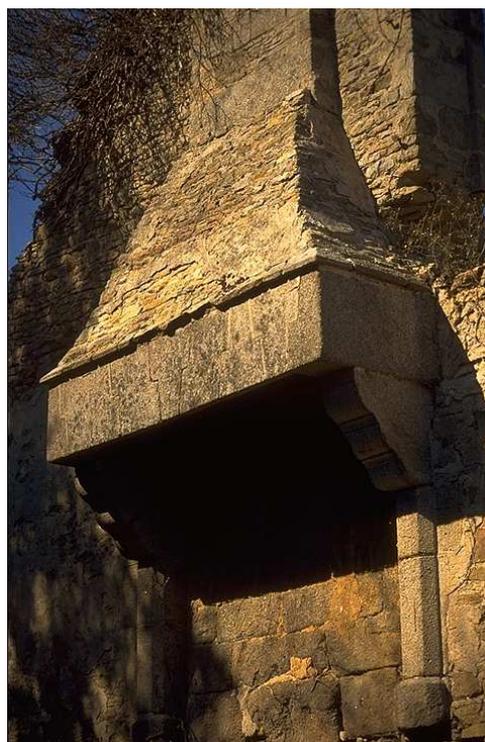
longueur sur 20 pieds de large et 16 pieds de raze, construit en moellons avec les embrasures des portes et croisées de pierre de taille, couvert de grosses ardoises. Ce corps de logis est percé de neuf croisées et cinq portes et entouré de murs de clôture en pierres.

En entrant dans le manoir, en face est un escalier en quareaux gris de 12 marches quarré de 4 pieds de large, au pied duquel à gauche est une porte communiquant à une salle basse à cheminée avec une croisée sur la cour et une petite porte qui va de plein pied au jardin ; au bout de la salle, terminant la longueur du corps de logis, est une grande écurie à 12 chevaux au bout de laquelle est un cellier qui fait la fonction du corps de logis à la grange.

A droite, au pied de l'escalier, est une cuisine avec cheminée à jambage de pierre, et un potager dans l'embrasure d'une croisée sur la cour. A côté est une petite laverie sous l'escalier, à côté duquel est une petite porte qui descend à un fossé plein d'eau qui règne autour de la maison. A côté de la cheminée de la cuisine est la porte d'une salle à cheminée ayant une croisée sur la cour et une autre sur le jardin ; ensuite est la porte d'un cellier qui termine par un bout le corps de logis.

Au haut du même escalier est une porte qui communique à une première chambre ayant vüe sur la cour et sur le jardin, et une cheminée ; de plein pied est une autre petite chambre sur le jardin, dans laquelle il y a une séparation en menuiserie qui forme à côté un cabinet, le tout plancheyé.

De suite est une grande chambre de 20 pieds quarrés, cheminée revêtue de bois. Sur le quarré de l'escalier à gauche sont deux grandes chambres se communiquant servant de greniers pour les bleds ; dans la dernière de ces chambres est une porte de dégagement qui descend par un petit escalier en dehors et qui communique à une petite chambre nommée l'infirmerie. Le 2ème étage forme des greniers à mettre les foins dont l'aire est en terre.

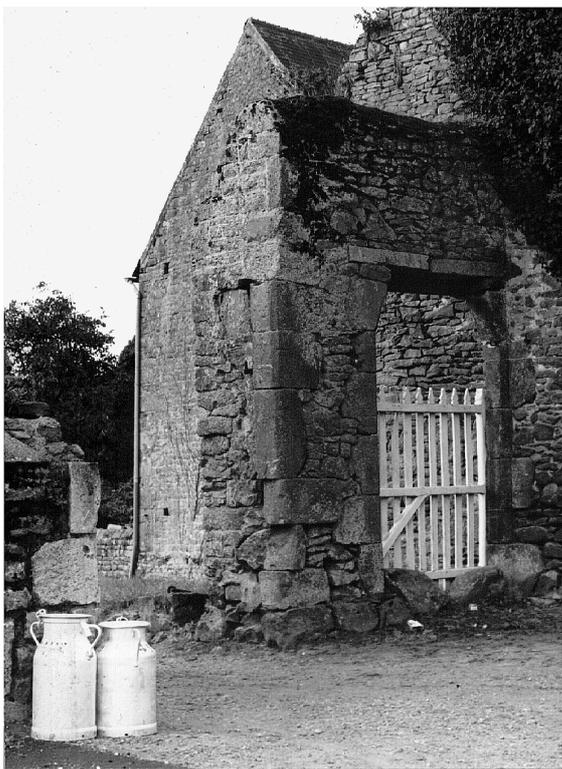


De la cour on entre dans un grand clos, où est un colombier à pied formant une grosse tour, à moellons couvert de grosses ardoises. Au bas de ce clos est un petit pré sur le bord de la rivière de Cerre, séparé du Clos par un mort fossé et de l'autre part la rivière.

Revenant du côté du manoir seigneurial en une pièce de terre derrière une autre pièce en herbe et en pommiers de laquelle on a pris une portion pour former un jardin potager, dans le bas de laquelle est une boulangerie construite en moellons couverte en paille, cet enclos fermé de trois côtés par un mur de pierres et de l'autre par la rivière ; contenant avec les cours ci-devant désignées, le manoir seigneurial, l'enclos, les prés et un petit jardin potager qui donne d'un côté sur l'enclos et de l'autre sur la rue, affermé au curé, 14 vergées de terre..

La deuxième visite fut faite le lundi 26 avril 1784.

Nous nous sommes transportés à la paroisse de Valcanville, chef-lieu distant de cinq lieues de Valognes et d'une lieue de Barfleur, diocèse de Coutances, et étant entrés par une grande porte cintrée en pierre dures, surmontée d'un auvent couvert en tuiles, une petite porte à côté, dans la cour de la ferme.



A droite par un pont sur une petite rivière servant de fossés on trouve une porte cochère cintrée en pierre surmontée d'une croix de Malte de même et au lieu de porte une grille de bois peint en vert de laquelle par un pavé on arrive au château.

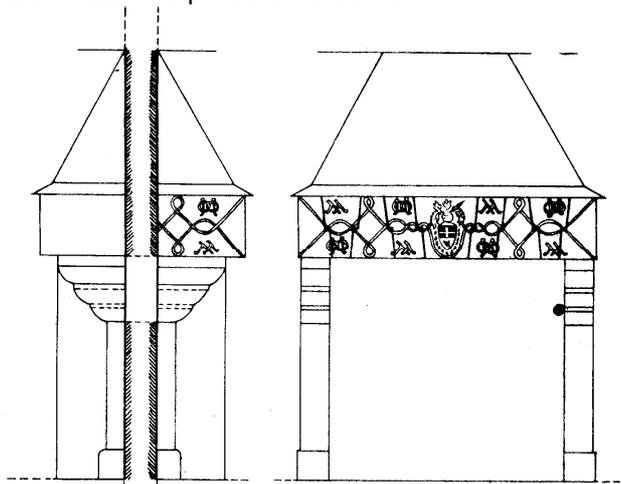
Par un corridor pavé en pierre, on trouve à droite une cuisine, une chambre, un sellier ayant une porte de sortie sur la cour, de cette porte, en retour on trouve un petit caveau à vin, ensuite un autre cellier puis deux remises.



De la porte d'entrée à gauche on trouve une chambre ayant porte de sortie sur la cour puis une étable pour huit vaches.

Au bout de ce bâtiment par douze marches on monte à une chambre dont l'aire est en terre à côté en retour est la grange à bled ayant une grande porte à deux battants.

Dans le corridor est un escalier en pierre qui conduit par dix marches à une chambre planchéiée, boisée autour et au plafond, peinte en bleu et blanc avec cheminée peinte en marbre.



Dans cette chambre est une alcôve et un cabinet à côté, ensuite une salle à manger lambrissée et peinte en gris pavée en grands carreaux de pierre, un petit cabinet à côté ; au bout de ces chambres est un salon pavé de même dont la cheminée est peinte en marbre, elle est lambrissée ; à la suite sont deux cabinets pratiqués dans une même pièce moyennant une cloison.

Dans l'escalier à gauche, on trouve une grande pièce planchéyée et plafonnée en bois, ensuite par un corridor dont l'aire est en terre, on passe à une chambre boisée dont la cheminée est antique en pierre bleue.

Dans la continuation du même escalier en pierre dures, on monte à quatre greniers dont un est planchéié, les trois autres l'aire en terre.

Tous ces bâtiments en pierres dures et couverts en tuiles excepté au-dessus des remises qui sont couvertes en chaumes.

Derrière est un jardin potager, garni de beaux arbres fruitiers et bien entouré de murs.

Rentrant dans l'avant cour, nous avons visité la basse-cour.

A côté d'un abreuvoir à droite pratiqué dans les fossés du château est une grande grange construite en maçonnerie, couverte en grosses

ardoises, contre laquelle est appuyé un poulailler, construit et couvert de même.

Au bout est une bergerie peinte en rouge fermant une petite cour, où sont deux toits à porcs couverts en chaumes et une seconde barrière qui donne sur une prairie.

En retour est une grange à maïs puis une écurie pour six chevaux, un petit grenier, au dessus, auquel on monte par un escalier en pierre étant au dehors ; ensuite est un pressoir, dont l'aire est en terre, tous ces bâtiments en maçonnerie et couverts en chaume.

A cinquante pas sous un toit en chaume est un pigeonnier construit en maçonnerie et couvert en grosses ardoises.

A cinquante pas au bord des fossés sont deux cabinets d'aisance en pierre de taille et couverts en ardoise.

B - LES MOULINS

Les moulins de la commanderie existaient déjà à l'époque des Templiers. L'acte de prise de possession de Valcanville, en 1313, par les Hospitaliers mentionne leur mauvais état.

Le « livre Vert » qui donne l'état des commanderies de l'Ordre de l'Hôpital, rédigé en 1373, n'indique qu'un seul moulin.

Le procès-verbal de la visite de 1457 donne un peu plus de détails :

« Item appartient audit hostel deux moulins, l'un à blé et l'autre a gru pour faire cervoise.

En 1648, le commandeur Henri de Rosnel, fit remettre les moulins en état : il fit mettre en place de nouvelles meules qui arrivèrent à Barfleur par mer, venant de Rouen. Le terrier de 1651 indique que le grand moulin servait à moudre les orges ; l'autre moulin servait à moudre le froment, il possédait « une double moutte pour moudre le sarrasin ».

Enfin les visites de 1755 et 1784 donnent de nombreux détails.

➤ 1755 :

« Il y a deux moulins banaux qui dépendent de la commanderie, l'un appelé le Grand Moulin, pour moudre de l'orge ; l'autre, le Petit, servant au froment ; composés chacun d'un petit bâtiment de deux travées, garnis de tous leurs ustancilles et pièces nécessaires, couverts en paille.

Et deux petits prés situés le long de la rivière, avec un petit terrain enfermé entre deux rivières. »

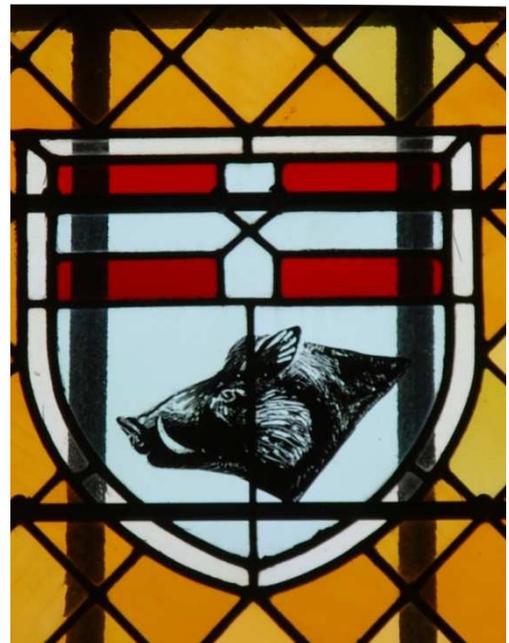
➤ 1784 :

« Moulins de l'Hôpital.

A un quart de lieue sont deux moulins à eau appelés les moulins de l'Hôpital. Le premier est pour le froment et le sarrasin.

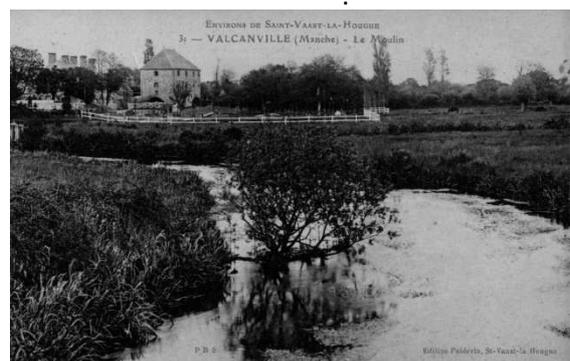
Le second est à cinquante pas du premier et sert à moudre l'orge, tout près est une écurie pour quatre chevaux.

Le tout construit en pierres et couvert en chaume. Le meunier loge dans des bâtiments qui lui appartiennent. Les deux moulins sont banaux et afferméés avec neuf vergées de prairies médiocres.



C- LE DOMAINE NON FIEFFE

Il y avait « deux moulins à eau, sis au-dessous de l'enclos de la commanderie, nommés les moulins de l'Hôpital sur la Saire, en deux divers corps de logis, le grand moulin servant à moudre les orges avec un double moutte, des vannes de pierre de taille pour assécher la rivière, afin que tous les hommes et tenants qui sont sujets par leurs aveux à faire le curage et nettoyage de la dite rivière, et des entretiens des digues et banques fortificatives d'icelle puissent facilement satisfaire à leurs obligations et entretien des eaux de la dite rivière depuis le pont de Cère jusqu'au moulin à froment, auxquels moulins banaux, tous les hommes dépendants de la dite commanderie sont sujets à aller porter moudre tous leurs blés, grains et sarrasins tant qu'ils en dépensent dans leurs maisons ou qu'ils y en consomment



Vue sur le grand moulin (vers 1900)